

# ACTION URGENTE

PUBLIC

MDE 31/011/2006 – ÉFAI

AU 302/06

Craintes de renvoi forcé / Craintes de torture et de mauvais traitements

13 novembre 2006

YÉMEN

Yonas Andemariam Habtemariam (h), ressortissant érythréen

---

Yonas Andemariam Habtemariam, ressortissant érythréen, est détenu à l'aéroport de Sanaa depuis le mois d'octobre ; selon certaines sources, les autorités yéménites l'ont informé qu'il pourrait être renvoyé de force à tout moment en Érythrée. L'expérience a montré que les demandeurs d'asile ainsi expulsés vers l'Érythrée étaient systématiquement arrêtés et soumis à des mauvais traitements, voire des actes de torture dès leur arrivée.

Yonas Andemariam Habtemariam a été appréhendé en juin 2005 après avoir mené une campagne en faveur de la libération de son père ; celui-ci avait été arrêté par les autorités érythréennes en raison de ses convictions religieuses, semble-t-il. Yonas Andemariam Habtemariam a cependant réussi à s'évader de prison au bout d'un mois et a gagné le Soudan, où il est resté pendant environ un an. En octobre 2006, il a quitté ce pays pour le Yémen, où il a été maintenu en détention quatorze jours dans une prison proche de l'aéroport de Sanaa. Il se trouve aujourd'hui à l'intérieur de l'aéroport et a été informé de son expulsion prochaine. Le fait qu'il se soit évadé de prison l'expose davantage au risque d'être arrêté et torturé en cas de renvoi en Érythrée.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

En 2002, 232 Érythréens, demandeurs d'asile pour certains, ont été renvoyés de Malte contre leur gré ; ils ont été placés en détention et soumis à la torture. Une enquête judiciaire portant sur ces renvois est en cours à Malte. Hormis quelques femmes et enfants ainsi qu'une trentaine d'hommes qui ont de nouveau fui vers le Soudan, ces personnes seraient toujours détenues au secret, sans inculpation ni jugement, dans divers centres de détention secrets de l'Érythrée.

Le 21 juillet 2004, les autorités libyennes ont renvoyé 110 ressortissants érythréens dans leur pays d'origine ; ceux-ci ont été arrêtés et placés en détention au secret dans une prison secrète. Le 27 août de la même année, elles ont tenté d'expulser 76 autres demandeurs d'asile érythréens, dont six enfants. L'avion a cependant été détourné par certains passagers et a atterri au Soudan. Tous les passagers, hormis les responsables du détournement, ont reçu le statut de réfugié au Soudan.

Le renvoi d'une personne dans un pays où elle risquerait d'être torturée est contraire aux obligations incombant au Yémen en vertu du droit international, en particulier de la Convention des Nations Unies contre la torture et les autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (Convention contre la torture), et de la Convention des Nations unies relative au statut des réfugiés.

**ACTION RECOMMANDÉE** : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en arabe ou dans votre propre langue) :

- priez les autorités du Yémen de se conformer aux obligations incombant à ce pays en vertu du droit international, en veillant à ce que Yonas Andemariam Habtemariam ne soit pas renvoyé de force en Érythrée ou dans tout autre pays où il risquerait d'être victime de violations de ses droits humains, notamment d'être torturé ou maintenu indéfiniment en détention sans inculpation ni procès ;
- demandez-leur de permettre à Yonas Andemariam Habtemariam de former un recours contre toute décision concernant son expulsion, et de lui offrir la possibilité de bénéficier des services d'un avocat et d'un interprète ;
- invitez les autorités à faire le nécessaire pour que cet homme soit en mesure de déposer une demande d'asile auprès du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

**APPELS À :**

Président :

His Excellency General 'Ali 'Abdullah Saleh  
President of the Republic of Yémen  
Sana'a  
République du Yémen

**Fax :** + 967 1 274 147

**Formule d'appel :** *Your Excellency, / Monsieur le Président,*

Ministre de l'Intérieur :

His Excellency Dr Rashid Muhammad al-Alimi  
Ministry of Interior  
Sana'a  
République du Yémen

**Fax :** + 967 1 332 511

**Formule d'appel :** *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

Ministre des Droits humains :

Her Excellency Kadijah al-Haysami  
Ministry for Human Rights  
Sana'a, République du Yémen

**Fax :** + 967 1 444 838

**Formule d'appel :** *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

**COPIES** aux représentants diplomatiques du Yémen dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.** APRÈS LE 25 DÉCEMBRE 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*